

# millevaches

É T É  
2015

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



**Forêt :**  
un chantier  
exemplaire



**La transition  
énergétique, c'est  
maintenant !**



**Au chaud...  
les légumes  
bio !**



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



# Sommaire

S'informer

P. 3

Un chantier exemplaire

P. 4

Avec les agriculteurs  
pour la biodiversité

P. 4

Des aides agricoles  
pour la moule perlière

P. 5

Mercredis des Monédières  
& Vendredis des  
Agriers-Châteauvert

P. 6

S'émerveiller  
L'agenda des sorties  
de l'été

P. 8

Approfondir  
La transition  
énergétique,  
c'est maintenant !

P. 10

Rencontrer  
Au chaud...  
les légumes bio !

P. 11

Découvrir  
Demandez les clés  
du pays !

# Édito



## ◀ Nos missions

Au fil des éditions saisonnières, ce journal du Parc donne à lire et à voir – donc à découvrir et à mieux comprendre – l'originalité et la pertinence d'un territoire exceptionnel classé Parc naturel régional. Un Parc n'est pas avant tout un guichet pour aides financières, bien qu'il contribue directement ou indirectement à l'ingénierie financière des projets auxquels il est associé (notamment au travers de divers programmes territoriaux dont il a la responsabilité). Un Parc, avec ses responsables et ses personnels, est avant tout en charge de missions de coordination, d'accompagnement, d'expérimentation, au service des maîtres d'ouvrage publics et privés, dans le cadre des priorités fixées dans sa charte territoriale : protection des atouts environnementaux et paysagers, valorisation des savoir-faire et des productions locales, transition énergétique, tourisme durable...

Ce journal en montre des exemples probants. >>

**Christian Audouin,**  
**président du PNR de Millevaches en Limousin**  
**et de l'Association des Parcs du Massif Central**

*Ci-dessous, concert de PPL en clôture de la journée «Alowine» proposée par Les Michelines le 31 octobre 2014... à retrouver en couverture de l'agenda culturel édité par le Parc et disponible dans les offices de tourisme.*



Photo : Serge Don Marino

**Millevaches,** Journal trimestriel du  
**PNR de Millevaches en Limousin**

Tél. : 05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

**Directeur de publication :** Christian Audouin

**Coordination :** Marie Mazurier et Emmanuelle Mayer

**Rédaction :** Emmanuelle Mayer & Hélène Richard (collectif Zélie),  
en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

**Photo de couverture :** Association Le battement d'ailes

**Identité graphique du Parc :** Iti communication, Limoges

**Réalisation de ce numéro :** Émilie Lordemus (collectif Zélie)

**Impression :** Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

**Tirage :** 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

# Un chantier exemplaire

Pour la restauration d'une tourbière plantée en épicéas, le Parc a réalisé un chantier démonstratif et expérimental de déboisement par la technique du « câble mât ».



Photos : PNR

350 m<sup>3</sup> d'épicéas ont été retirés d'1,3 ha de tourbières

Sur le plateau de Millevaches, l'extension forestière a joué un rôle économique indéniable mais s'est opérée parfois au détriment de parcelles agricoles, de paysages ouverts, de la biodiversité et des milieux humides. Sur la commune de Gentioux-Pigerolles, intégrée au périmètre du programme de protection du bassin de la Vienne *Sources en action*, une tourbière a été plantée d'épicéas dans les années 60 sur les talus de drains. Or la conversion d'une tourbière en forêt perturbe le fonctionnement hydraulique du milieu et influe négativement sur l'aval : ensablement, acidification, diminution de la biodiversité, mais aussi réduction de la capacité de rétention d'eau lors des pluies et de restitution lors des sécheresses. La coopération entre Philippe Jorrand, gérant du Groupement forestier de la Brauze, le Parc et la CFBL<sup>1</sup>, a permis de procéder à une coupe manuelle du boisement et d'extraire les arbres entiers à l'aide d'un câble mât. L'intérêt de cette technique ? Pas d'engin lourd donc pas de perturbation sur ce sol fragile ! Au-delà d'inhiber la croissance d'espèces caractéristiques de tourbières, les épicéas interceptaient plus de la moitié des précipitations et augmentaient l'évaporation du milieu par pompage racinaire. Aussi, le Parc a choisi de ne pas intervenir sur le réseau de drainage en considérant que le niveau de la nappe d'eau dans la tourbière sera rehaussé suffisamment par le simple enlèvement des arbres. Le processus de fabrication de tourbe et le rôle tampon du milieu seront ainsi restaurés.

<sup>1</sup> Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

## Sources en action : protégeons le bassin de la Vienne amont !

Sur la période 2011-2015, 17 maîtres d'ouvrages (collectivités, associations de protection de la nature, fédération de pêche...) œuvrent collectivement pour la gestion et la restauration des cours d'eau et des zones humides sur le bassin amont de la Vienne. C'est le programme *Sources en action*, coordonné par le Parc en partenariat étroit avec l'Établissement public du bassin de la Vienne dans le but de répondre aux objectifs européens d'atteinte du bon état écologique des eaux mais aussi pour pérenniser les usages de l'eau localement et en aval. La démarche de renouvellement du programme pour la période 2017-2021 est amorcée. Toutes les infos sur [www.sourcesenaction.fr](http://www.sourcesenaction.fr)

## Une expérience reproductible

L'objectif de mettre en synergie les gestionnaires de l'eau et de la forêt doit être poursuivi. La technique du câble mât est performante sur les milieux sensibles, mais coûteuse. Ce chantier, entre les coûts d'exploitation et les recettes reversées par M. Jorrand, est déficitaire de 4200 €, à la charge du Parc mais soutenu par l'agence de l'eau Loire Bretagne et la région Limousin. Pour la suite du programme *Sources en action*, cette opération sera renouvelée en visant des bilans économiques positifs, sachant que cela dépend des conditions d'exploitation, du volume de bois et de sa valorisation.

*Dans le cas présent,*

Coût d'exploitation : 26 400 €

Recette (M. Jorrand / Groupement forestier de la Brauze) : 22 200 €

À la charge du Parc : 4 200 € (financés de 70 à 100 %)

## Estampillés Parc !

La marque *Parc naturel régional de Millevaches en Limousin* est attribuable aux services et produits du Parc et valorise le territoire, ses savoir-faire et l'environnement. Un livret qui rassemble ses détenteurs vient de sortir dans les offices du tourisme. Partez à la rencontre des producteurs de jus de pomme, cidre, petits fruits et miels labellisés Parc ! Découvrez également sur le site internet les hébergements marqués :

[www.pnr-millevaches.fr/-Sejourner](http://www.pnr-millevaches.fr/-Sejourner)



Photo : Bureau des accompagnateurs de la M.L.

## Congrès des guides à Bugeat

En 2015, les Accompagnateurs en montagne d'Auvergne et du Limousin, en particulier le bureau de la Montagne limousine, organisent le Congrès annuel du syndicat national des Accompagnateurs en montagne à Bugeat les 19, 20 et 21 novembre. Le Parc souhaite s'y associer à travers l'organisation d'une table-ronde sur l'itinérance et l'art contemporain, sujet sur lequel il intervient dans le programme de l'Ipamac (les Parcs du Massif central) sur le développement de la randonnée itinérante dans les parcs.

## Avec les agriculteurs pour la biodiversité

Fort de l'expérience acquise depuis 2005 dans la mise en œuvre d'une stratégie agro-environnementale, le Parc a répondu à l'appel à projet agro-environnemental et climatique lancé par l'État et la Région fin 2014. L'équipe s'est fortement mobilisée afin de maintenir la dynamique qui existe dans ce domaine et le projet du Parc a reçu un écho favorable. Le Parc a donc la responsabilité d'animer à l'échelle de son territoire un programme agro-environnemental avec d'autres structures (Pays monts et barrages, Conservatoire des espaces naturels, Limousin nature environnement, chambres d'agriculture...). 350 agriculteurs pourront ainsi recevoir des aides pour participer à la préservation d'environ 6000 hectares de landes à bruyères, de zones natura 2000 ou de milieux aquatiques. Ce sont des aides à la surface, en échange d'engagements (réalisation de travaux, gestion écologique des pâturages...). En parallèle, les chambres d'agriculture animent une mesure agro-environnementale qui vise à développer l'engraissement local des bovins.

*Aides financées par l'Europe, les agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne, l'État et la Région Limousin.*

Cathy Mignon-Linet, 05 55 96 97 06  
[c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr](mailto:c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr)

## RIVIÈRE

## Des aides agricoles pour la moule perlière

Dans le cadre de la nouvelle PAC, le PNR mobilise des aides agricoles en faveur de la moule perlière (les mesures agro-environnementales climatiques, cf article ci-dessus). Cette approche est innovante et fédératrice car l'agriculteur mesure directement l'effet de ses pratiques sur une espèce facile à observer et fortement indicatrice de l'état du milieu. Entretien par pâturage sans intrant, préservation des berges et respect des ripisylves\* sont les principales mesures qui seront mises en œuvre par les exploitants agricoles sur les parcelles riveraines de la rivière Méouzette dès 2015 (Saint-Oradoux-de-Chirouze, Flayat, Saint-Merd-la-Breuille et Laroche-près-Feyt) et sur la Vienne en 2016 (Nedde et Rempnat), secteurs sur lesquels vivent plus de 10 000 moules perlières. Ces actions seront coordonnées par Limousin nature environnement, partenaire du projet agro-environnemental du Parc. Elles doivent permettre l'amélioration des pratiques en bord de cours d'eau en faveur de la moule perlière, mais aussi et surtout en faveur des milieux aquatiques dans leur ensemble !

\* végétation des rives

Julie Collet, 05 55 96 97 04  
[j.collet@pnr-millevaches.fr](mailto:j.collet@pnr-millevaches.fr)

Cyril Laborde, 05 55 96 97 02  
[c.laborde@pnr-millevaches.fr](mailto:c.laborde@pnr-millevaches.fr)



Photo : La cité des insectes



Photo : CP IPAMAC



Photo : Creuse Grand Sud

## La Cité des insectes (Nedde) et les Journées de la laine (Felletin) ont été primées

dans le cadre du concours *Un autre tourisme s'invente ici* organisé par l'Ipamac.

Le thème cette année : les parcs naturels pour tous.

Voir sur [www.pnr-millevaches.fr/Concours-Un-autre-tourisme-s](http://www.pnr-millevaches.fr/Concours-Un-autre-tourisme-s)

### SORTIES

## Mercredis des Monédières & Vendredis des Agriers-Châteauvert

Quoi de mieux que des sorties accompagnées pour découvrir les richesses du territoire ? C'est ce que propose le Parc sur deux de ses sites emblématiques : le massif des Agriers-Châteauvert et celui des Monédières. Né du partenariat entre le Parc et les communautés de communes des Monédières et de Vézère-Monédières, le programme Les mercredis des Monédières a été élaboré pour la première fois en 2013. Face au succès rencontré lors des deux premières éditions (430 participants par an !), le Parc renouvelle l'action en 2015. Fort de cette expérience, il a également concocté un programme pour le massif des Agriers-Châteauvert. De nombreuses animations sont ainsi proposées tout au long de l'été sur ces sites : balades de découverte de la faune et de la flore, dégustations de produits locaux, sorties crépusculaires... il y en aura pour tous les goûts !

À découvrir dans le programme des sorties de l'été (pages 6 et 7).

Delphine Moreau, 05 55 96 97 26  
[d.moreau@pnr-millevaches.fr](mailto:d.moreau@pnr-millevaches.fr)



Photo : Sylvie Lecadet

## Sources de la Vienne : deux nouveaux sentiers !

Au cœur du plateau de Millevaches, dans un paysage de landes et de tourbières, le site des sources de la Vienne est un espace naturel magnifique. Son potentiel touristique et l'intérêt pédagogique de sa proximité avec la ligne de partage des eaux entre Loire et Dordogne ont poussé la communauté de communes Bugeat-Sornac-Millevaches au cœur à le valoriser. Deux boucles permettent d'en faire la découverte et d'en saisir les clés d'interprétation. À vos chaussures de randonnée !





05 55 96 97 26		Spectacle à l'ombre de l'arbre à contes <b>16h30 - Millevaches (19)</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	Sam.
05 55 21 21 24		Équitation western et tourisme équestre au cœur des Monédières <b>14h30 - Chaumeil (19)</b>	<b>05</b>	Mer.
05 55 96 97 00		Paysage et patrimoine bâti autour de Millevaches <b>14h30 - Millevaches (19)</b>	<b>07</b>	Ven.
05 55 21 21 24		Venez danser et découvrir la culture folklorique <b>10h - Chaumeil (19)</b>	<b>12</b>	Mer.
05 55 69 63 69		Balade contée occitane <i>contes bilingues occitan français et musique traditionnelle</i> <b>17h30 - La-Croisille-sur-Briance (87)</b> - 20h00 - pique-nique & bal	<b>13</b>	Jeu.
05 55 67 64 51		Sur les traces de la loutre <b>10h - Saint-Oradoux-de-Chirouze (23)</b> - prévoir pique-nique > 2h	<b>14</b>	Ven.
05 55 96 97 00		Balade nature sur les sentiers de la Maison du Parc <b>14h - Millevaches (19)</b>	<b>16</b>	Dim.
05 55 21 21 24		À la découverte du ciel étoilé des Monédières <b>20h - Chaumeil (19)</b>	<b>19</b>	Mer.
05 55 94 40 32		Découverte du plateau des Agriers en VTT ! > 18 km <b>9h45 - Eygurande (19)</b> - nombre de places limité, niveau facile 14,5 € avec location de vélo, 10 € sans vélo	<b>21</b>	Ven.
05 55 21 21 23		Balade champêtre sur la piste de Dame abeille <i>et dégustation de ses produits</i> <b>14h - Chaumeil (19)</b>	<b>26</b>	Mer.
05 55 94 40 32		Balade Photo nature <b>14h - Eygurande (19)</b> - apportez votre appareil photo	<b>28</b>	Ven.
05 55 98 15 04		Les affleurements de serpentine du Lonzac : une curiosité d'intérêt écologique et géologique <b>10h - Le Lonzac (19)</b> - prévoir pique-nique	<b>02</b>	Mer.
05 55 94 40 32		Les oiseaux des massifs de Châteauvert et Agriers > 7 km <b>14h - Saint-Oradoux-de-Chirouze (23)</b>	<b>04</b>	Ven.
05 55 98 15 04		La petite faune cachée des vergers de Veix <b>14h - Veix (19)</b>	<b>09</b>	Mer.
05 55 94 40 32		Découverte de la forêt dessus dessous > 5 km <b>15h - Eygurande (19)</b>	<b>12</b>	Sam.
05 55 94 40 32		Soirée Diaporama paysage entre Agriers et Châteauvert <b>20h - Merlines (19)</b>	<b>18</b>	Ven.
05 55 94 40 32		Découverte de la forêt du massif et de ses champignons <b>9h30 - Merlines (19)</b>	<b>26</b>	Sam.
06 10 89 15 90		L'ombre et la lumière, sur le chemin des Abbesses entre village et paysage > 5 km <b>14h - Combressol (19)</b>	<b>27</b>	Dim.
05 55 69 27 81		Découverte des plantes sauvages et comestibles de l'automne <b>10h - Eymoutiers (87)</b>	<b>04</b>	Dim.
05 55 96 97 00		Sur las piadas de la Marcela / Sur les pas de Marcelle Delpastre <b>14h - Surdoux (87)</b>	<b>10</b>	Sam.
05 55 96 97 00		Le jour de la Nuit, 3 événements à Meymac, Eymoutiers et Felletin ! <b>Vendredi à 9h - Meymac (19) à 12h - Felletin (23)</b> <b>Samedi à 11h - Eymoutiers (87)</b>	<b>9&amp;10</b>	Ven/Sam.
05 55 66 54 61		Sortie botanique plantes et arbres tinctoriaux du Limousin <b>10h ou 14h - Felletin (23)</b>	<b>24</b>	Sam.

A O Û T  
S E P T E M B R E  
O C T .





Photo : Emmanuelle Mayer



Photo : Les Bourdeuses

## ÉNERGIE

# La transition énergétique, c'est maintenant !

Le Parc naturel régional vient d'être labellisé *Territoire à énergie positive pour la croissance verte* par le Ministère de l'écologie, sur la base du programme de son plan climat. L'occasion de découvrir les actions menées sur le territoire pour limiter le gaspillage des énergies fossiles et favoriser les renouvelables.

Ça caille chez vous ? Hélas, sur la Montagne limousine, la réponse est souvent oui ! La faute à des hivers rigoureux et des vieilles maisons peu ou pas isolées. Il existe certes des aides pour financer des travaux d'isolation, mais elles ne sont pas toujours adaptées ni facilement accessibles. C'est pourquoi le PNR a créé en 2013, en coopération avec le Pays du Beaujolais vert, le programme *Isole toit, mais pas tout seul*, qui accompagne les particuliers pour que leur toiture soit isolée de manière performante avec des matériaux bio-sourcés, soit par un artisan, soit par l'utilisateur aidé d'un professionnel. Quelle que soit la formule choisie,

les personnes ont accès à des matériaux moins chers grâce à des achats groupés ; et des structures spécialisées (L'Arban et Énergies pour demain) s'occupent de mobiliser les aides locales et nationales. Pour toucher ceux qui en ont vraiment besoin, le Parc a misé sur une communication qui claque : *ça caille chez vous ?* Résultat : 10 toitures isolées en 2014 sur la zone test du plateau de Gentioux, dont 6 par des artisans et 4 en auto-réhabilitation accompagnée, comme André Bessette à Faux-la-Montagne. « *Je suis assez bricoleur donc je souhaitais faire les travaux moi-même, mais c'était important que je sois accompagné car je ne savais pas mettre en œuvre les matériaux modernes comme la ouate de cellulose. Marc Lanceau (voir ci-contre) et Rida Lamjaj (L'Arban) m'ont conseillé d'isoler le sol du grenier plutôt que les rampants, afin d'avoir moins de surface à isoler et surtout d'éviter de chauffer cette pièce de stockage* » explique ce jeune retraité très satisfait de l'opération. Le dispositif s'est ouvert en 2015 aux communautés de communes Creuse-Grand-Sud et Bugeat-Sornac. Pour limiter les déperditions des bâtiments et favoriser l'accès

aux modes de chauffage écologiques, le Parc propose également de l'aide aux collectivités via son *Conseil en énergie partagé*, un accompagnement par un salarié dédié, qui va du diagnostic au suivi de travaux. Créé en 2010, ce CEP a déjà conseillé 20 communes.

## Rouler or not rouler jeunesse ?

Avec 90% du bâti qui date d'avant toute réglementation thermique, et une consommation moyenne de 538 kWh/m<sup>2</sup>/an au lieu de 250 kWh/m<sup>2</sup>/an au niveau national, pour une saison de chauffage supérieure également (environ 8 mois), le bâti est un secteur clé pour agir. Mais sur la Montagne Limousine, nous avons un autre secteur très gourmand en énergie fossile et émetteur de gaz à effet de serre : les déplacements automobiles ! Difficile de limiter sa consommation : ici la voiture est indispensable à l'essentiel des activités. C'est pourquoi le Parc a engagé une recherche-action en 2014, suite à un diagnostic réalisé en 2013. « *On manque de solutions innovantes dans ce domaine pour les zones rurales montagneuses* » observe Violette Janet-Wioland, chargée de mission énergie. Il existe toutefois des alternatives à la voiture



individuelle, mais elles ne sont pas assez connues (covoiturage, transport à la demande, transports en commun) ou suscitent de la crainte (vélo à assistance électrique). Pour qu'elles puissent se développer, le Parc lance deux actions : *Du jus dans les pédales*, qui permet de tester ses déplacements quotidiens à vélo électrique pendant 15 jours, et une *Centrale de mobilité des biens et des personnes* qui se matérialisera par un site web permettant, en entrant son point de départ et d'arrivée, de lister les solutions possibles pour chaque déplacement. Le Parc a également recruté une stagiaire afin qu'elle recense pendant

5 mois les solutions innovantes de mobilité, qu'elles soient formelles ou informelles. Ainsi, on observe que le partage de voiture est courant entre certains voisins ou colocataires, et des projets d'autopartage émergent. « *Développer le covoiturage événementiel ou mobiliser les auto-écoles pour qu'elles puissent transporter des biens ou des personnes lors de leurs trajets sont d'autres pistes* » souligne Violette. La performance énergétique des bâtiments et la mobilité douce sont deux piliers du *Plan climat énergie territorial*. Réalisé de manière volontaire<sup>1</sup> depuis 2011, son programme d'actions est réactualisé tous les ans. Il a permis de lancer

des projets concrets comme des réseaux de chaleur communaux et des actions transversales avec d'autres services du Parc (l'utilisation de bois local dans les constructions ou réhabilitations publiques, travaux sur les circuits de proximité...) ainsi que de nombreuses actions de sensibilisation qui se poursuivent en 2015, avec, pour la manifestation nationale du Jour de la nuit, les 9-10 octobre, un spectacle écocitoyen avec *Les boudeuses*, des crieuses de rue (photo ci-contre). Autre action prévue pour cette année : le développement d'une filière bois construction et matériaux bio-sourcés. Utiliser les ressources locales, voilà encore l'une des meilleures façon d'éviter le gaspillage énergétique ! ●

<sup>1</sup> Les plans climat ne sont obligatoires que pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants.

## 3 questions à



**Marc Lanceau,**  
maçon spécialisé en rénovation écologique,  
associé au dispositif *Isole-toit*, mais pas tout seul

**Quels sont les atouts du dispositif *Isole toit*, mais pas tout seul ?**

C'est un programme incitatif qui aide les gens à passer à l'action. L'aspect social est fondamental car aujourd'hui, les aides financières existent mais cela demande du temps et des connaissances pour les obtenir. Les personnes âgées ou ceux qui ont du mal avec la paperasse peuvent passer à côté. Dans le cadre d'*Isole toit*, L'Arban et Énergies pour demain s'en occupent pour vous. Économiquement, c'est évidemment un dispositif intéressant pour les artisans, car cela nous donne du travail. Grâce à l'achat groupé, le chantier coûte moins cher pour les personnes. Quant à ceux qui choisissent l'auto-réhabilitation accompagnée, ils obtiennent une isolation de qualité à un prix imbattable !

**Comment se passe l'accompagnement à l'auto-réhabilitation ?**

Je gère les besoins en matériaux pour le chantier et je cerne les capacités et l'autonomie des personnes. Pour les plus bricoleurs, je viens régulièrement sur le chantier, je donne des conseils et je réponds aux questions. Pour ceux qui sont moins à l'aise, je réalise chaque étape avec eux une journée et ils continuent ensuite seuls. Cela fonctionne bien mais les gens ont tendance à sous-estimer le temps que ça va leur prendre.

**Certains artisans craignent qu'accompagner les particuliers à l'auto-réhabilitation ne leur fasse perdre des contrats. Qu'en pensez-vous ?**

Je crois au contraire que l'accompagnement nous ouvre de nouveaux marchés. En effet, les personnes qui veulent réaliser elles-même leurs chantiers ne souhaitent pas et ne peuvent pas, en général, s'offrir le travail d'un professionnel. Mais lorsqu'on les accompagne, on leur fait découvrir notre métier et nos compétences... Ce qui peut les motiver à nous engager sur un autre chantier plus tard ou tout simplement à nous recommander ailleurs.

Violette Janet-Wioland, 05 55 96 97 23  
v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

## Territoire à énergie positive

Avec le programme du plan climat, le Parc a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt du ministère *Territoire à énergie positive pour la croissance verte* et a été lauréat avec 212 autres territoires. Une labellisation qui se traduit concrètement par une enveloppe de 500 000 € pour financer les projets énergétiques du territoire. Voilà qui devrait donner un bon coup de pouce aux programmes énergie des collectivités locales et permettre de financer aussi la réalisation d'un scénario concret et chiffré pour faire du Parc un véritable territoire à énergie positive, c'est à dire qui produit plus d'énergie qu'il n'en dépense. Un challenge stimulant !



## AGRICULTURE

## Au chaud... les légumes bio !

Produire des légumes bio à 900 mètres d'altitude, est-ce vraiment viable ? Oui, si l'on peut chauffer les serres... Mais c'est bio ça ? Oui si c'est avec de la chaleur récupérée d'un méthaniseur qui recycle le fumier ! C'est dans ce contexte que Gaël Delacour va s'installer comme maraîcher à Pigerolles (23). Tout a commencé en 2013 alors que cet ingénieur agronome boit un verre avec son voisin, Joanny Chatoux. Ce dernier, associé du Gaec Chatoux-Pichon-Jeanblanc, lui fait part de son nouveau projet : l'installation d'une unité de méthanisation qui dégrade le fumier des litières en méthane qui, brûlé dans une cogénérateur, fabrique de l'électricité. Ce faisant, elle dégage de la chaleur qu'il est intéressant de récupérer... pour chauffer des serres par exemple ! Arrivé sur le plateau de Millevaches en 2012, Gaël avait le projet de s'installer en maraîchage mais il a d'abord été recruté pour mettre en place le dispositif de test *Paysan dès demain*. « J'ai quitté la région de Lille parce que le foncier et le bâti y

étaient inaccessibles ». Comme les serres doivent être à côté du méthaniseur, le Gaec lui loue 1,2 ha sur place, auquel s'ajoute 0,5 ha qu'il a acheté à quelques encablures. « Le but n'est pas de produire des tomates en hiver en chauffant à 20° mais bien d'apporter de la chaleur d'appoint pour pouvoir produire les tomates au mois de juin, au lieu de fin août habituellement ici ». Gaël n'est pas le seul à s'installer grâce à ce méthaniseur : le Gaec du Barry (bovin), va également profiter de la chaleur pour se diversifier avec un élevage de poulets bio. Mais le projet *Émergence bio* va plus loin ! Le Gaec Chatoux souhaite en effet valoriser la chaleur, inutilisée l'été, pour proposer des prestations de séchage de plaquettes forestières, ainsi que ré-ouvrir la ferme-auberge familiale

**Gaël Delacour, 34 ans, s'installe comme maraîcher à Pigerolles dans le cadre du riche et passionnant projet collectif *Émergence bio*.**

pour écouler les légumes de Gaël et la viande des deux Gaec. « Nous avons rassemblé une dizaine de producteurs bio qui souhaitent commercialiser ensemble, afin de répondre aux besoins de la restauration collective, des groupements d'achats, des magasins et des restaurants, au-delà de l'auberge de Pigerolles » précise Gaël qui, pour le moment, installe ses serres et prépare ses terres tandis que débute cet été la construction du méthaniseur. Installation officielle comme jeune agriculteur prévue en janvier 2016 ●

**Projet réalisé avec les Jeunes Agriculteurs, le PNR et les communautés de communes Creuse-Grand-Sud et Bugeat-Sornac, financé par le programme Mobilisation collective pour l'agro-écologie du Ministère.**

# Demandez les clés du pays !

Le pôle culturel *Clau del pais* a ouvert le 30 mai dans l'ancien hospice de Meymac. Fruit de plusieurs années de coopération entre 4 structures, il vise à faire profiter des ressources du pays.

Derrière les vieilles pierres, un lieu remis à neuf : le *Clau del Pais* accueille sur plus de 1000 m<sup>2</sup> expositions, médiathèque, ludothèque et locaux associatifs. « *L'enjeu était de redynamiser le centre-ville de Meymac, mais aussi de développer la coopération entre les acteurs locaux* » souligne Isabelle Raynard, de la communauté de communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze. À l'origine, en 2006, la ville de Meymac souhaitait ouvrir une médiathèque. En 2009, la communauté de communes, investie de compétences culturelles, lance une étude qui révèle que le patrimoine local est trop peu mis en valeur et souligne le besoin d'un lieu pour les associations, nombreuses mais éclatées. Meymac étant une des portes du Parc, celui-ci participe au comité de réflexion, bientôt rejoint par le Pays d'art et d'histoire des hautes terres corréziennes et de Ventadour. « *On est à l'épicentre du Pays et du PNR. Les acteurs politiques se sont tous associés* » note Philippe Brugère, maire de Meymac, vice-président de la communauté de communes, et président du Pays d'art et d'histoire. La programmation est élaborée avec les acteurs culturels du territoire par un comité qui regroupe les 4 partenaires ainsi que

le service culture de la ville d'Ussel. Outre sa thématique annuelle, elle accorde une large place au jeune public. Qui franchit la porte du *Clau del pais* découvre avant tout le patrimoine architectural et naturel local grâce à l'exposition permanente du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. On circule ensuite entre les expositions temporaires (jusqu'au 30 juin : *Éclats de vie 14-18*). À la médiathèque, le fonds met en valeur la vie sur la montagne limousine ainsi que la littérature jeunesse, au deuxième étage. Juste à côté, la ludothèque hébergera les activités d'associations de jeu. La salle de conférence accueille spectacles, projections, formations. Elle est à la disposition des associations, de même que les salles d'activités, d'exposition et de réunion. Personne n'ignore désormais qu'en occitan « clau » signifie « clé » et non pas « clos » ! ●

**Coordination du pôle culturel : Stéphanie Ripault**  
[contact@claudelpais.fr](mailto:contact@claudelpais.fr) – 06 83 82 34 47

**Ouvert toute l'année - 6 place de l'église à Meymac.**  
[www.claudelpais.fr](http://www.claudelpais.fr)

**Cécile Kohut, 05 55 96 97 29**  
[c.kohut@pnr-millevaches.fr](mailto:c.kohut@pnr-millevaches.fr)



# Vive les beaux jours

et le temps des sorties pour découvrir  
le Parc et ses milles ressources...

Carte touristique et guide des sorties sont disponibles  
à la maison du Parc et dans les offices de tourisme.



## À offrir ou se faire offrir !



Poster gratuit  
Disponible à la Maison du Parc  
et dans les offices de tourisme.

Retrouvez le Parc sur Facebook et Twitter

facebook

twitter

Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin  
Tél. : 05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)